



CSC

Conservation Science Consulting Sàrl

La science au service des monuments et des sites
Wissenschaft im Dienst historischer Bauten und Anlagen
Science for monuments and sites

A. 0058.01 - 15.09.2008

FR, COURNILLENS, CHAPELLE SAINT LÉGER CONSEILS RELATIFS AUX PROBLÈMES D'HUMIDITÉ



Résumé :

La chapelle Saint Léger de Cournillens est soumise à une forte humidité depuis longtemps déjà. Cette humidité est mise en évidence par divers phénomènes tels que le développement de la mэрule dans la cave, la détérioration du crépi extérieur à la base des murs, l'écailage des peintures intérieures, des efflorescences de sels (principalement des nitrates et des sulfates), des franges de remontées capillaires, le noircissement localisé des murs intérieurs.

Nous suggérons d'entreprendre les travaux de réfection par étapes afin de régler dans un premier temps les problèmes urgents, voire "vitaux" pour la chapelle, puis d'effectuer les interventions les moins lourdes mais peut-être déjà salutaires avant d'envisager des travaux plus conséquents.

Les interventions d'urgence que nous recommandons sont l'élimination de la mэрule, l'identification de la source d'humidité qui la nourrit et une intervention adaptée pour y remédier.

Ensuite nous conseillons la première série de travaux suivants : 1. remplacer la peinture des murs de la nef par un badigeon perméable ; 2. modifier le système de chauffage de la nef ; 3. faire appel à un expert en génie civil pour contrôler l'état statique de la chapelle ; 4. boucher les fissures observées sur les façades et vérifier l'étanchéité de la fenêtre de la façade Ouest ; 5. réparer la base du crépi extérieur à l'aide d'un mortier à base de ciment blanc et de chaux hydraulique.

Suite à l'ensemble de ces travaux, nous suggérons d'observer l'évolution de l'état des matériaux internes et externes pendant un ou deux ans. Si le résultat n'est pas concluant, nous proposons des étapes complémentaires dont les détails sont donnés dans ce rapport.

Parallèlement à ces interventions, nous recommandons de procéder à l'entretien régulier de l'édifice.